

MAIRIE DE MARCHASTEL

DEPARTEMENT : LOZERE

ARRONDISSEMENT : Mende

CANTON : Aumont-Aubrac

Envoyé en préfecture le 29/10/2019

Reçu en préfecture le 29/10/2019

Affiché le

Berger
Levraut

ID : 048-214800914-20191028-19_2019-DE

Nombre

de conseillers en exercice	7
de présents	7
de votants	7

N° 19/2019

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 28/10/2019**

**OBJET : REVITALISATION ET AMENAGEMENT PAYSAGER DU
CENTRE BOURG DE RIEUTORT D'AUBRAC
APRES MODIFICATION DU PROJET**

L'an deux mille dix neuf et le vingt huit octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : Nicolas BOISSONNADE, Roger BRUN, Eric MALHERBE, Nicolas PERRET, Jacques THIOT, Urbain VIGIER, Valérie CHAYLA

Étaient absents :

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr Roger BRUN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que suite à la modification (après consultation des habitants) du projet de revitalisation et d'aménagement du centre bourg de Rieutort d'Aubrac, le devis descriptif et estimatif s'élève désormais à un montant H.T. de 425 000 €.

Il convient donc de redéposer un dossier de subvention à l'Etat, la Région et au Département.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- donne un avis favorable à la modification de ce projet.
- sollicite du conseil départemental une subvention la plus élevée possible dans le cadre des contrats territoriaux.
- sollicite de l'Etat une subvention DETR de 60 % pour participer au financement de cette dépense pour la partie aménagement paysager
- sollicite de la Région Occitanie une subvention la plus élevée possible dans le cadre des aménagements paysagers.
- mandate Monsieur le Maire pour obtenir les subventions maximum pour ce projet et signer tous documents afférents à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents

Pour extrait conforme au registre
Fait à MARCHASTEL le 28/10/2019

Le Maire

